



L'AFD ET les organisations de la société civile (OSC) à Madagascar



70 ans
de coopération
franco-malgache

16 millions
d'euros de financement en 2020
soit 1/3 des financements totaux
AFD à Madagascar

50 projets
actifs en 2020

A travers son dispositif Initiatives OSC et ses autres instruments de financement de la société civile, l'AFD soutient chaque année de nombreux projets d'OSC en accord avec les Objectifs de Développement Durable (ODD). Les secteurs d'intervention sont aussi variés que les OSC qui les mettent en œuvre: lutte contre le changement climatique, préservation de la biodiversité, éducation à l'égalité de genre, santé, sécurité alimentaire... A Madagascar, en 2020, les financements transitant par les OSC représentent 16M€, soit près du tiers de l'activité totale de l'AFD dans le pays, qui s'élève à 50M€.

L'ACTION DE L'AFD AUPRÈS DES OSC - ENJEUX SUR MADAGASCAR

1

L'AFD et les OSC : un partenariat unique et nécessaire

Le terme d'OSC inclut les organisations non gouvernementales (ONG), les fondations (publiques et privées), les associations professionnelles, les syndicats, ainsi que les coopératives et les acteurs économiques agissant dans le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Depuis 2009, date du transfert à l'AFD du dispositif de financement des initiatives des OSC françaises, **le dialogue entre l'AFD et les OSC s'est à la fois élargi et structuré**. Il implique désormais l'ensemble du groupe AFD, dans tous ses domaines d'intervention, et permet aux OSC d'exprimer leurs spécificités. En effet, celles-ci disposent d'une **connaissance fine de leurs terrains d'intervention et d'une expertise précieuse**, fruit d'un ancrage fort dans les territoires.

Cette expertise conjuguée à celle de l'AFD, relayée par ses Directions Régionales, permet la mise en œuvre **de projets ambitieux dont l'impact est ainsi amplifié**. L'objectif principal est de renforcer les capacités des organisations de la société civile locale.

Plusieurs outils de financement sont à disposition des organisations de la société civile :

- le dispositif Initiatives OSC
- la FISONG (Facilité d'Innovation Sectorielle ONG)
- les appels à projet
- le FSOF (Fonds de Soutien aux Organisations Féministes)
- le FFEM (Fonds Français pour Environnement)
- des dispositifs intermédiés de financement de micro-projets

2

Un soutien croissant de l'AFD aux OSC françaises à Madagascar

Cela fait près de **70 ans** que l'AFD apporte son soutien aux acteurs d'un développement inclusif et durable à Madagascar.

Son engagement plus récent au côté des OSC démontre une **véritable volonté d'accroître les domaines d'intervention et le nombre de bénéficiaires de projets ambitieux et ancrés localement**.

Ainsi, en 2020, la Grande île est en **3ème position des pays bénéficiaires des financements du dispositif Initiatives OSC** de l'AFD. On peut considérer que cette présence, qui tend à se renforcer au vu de l'augmentation du nombre de nouveaux projets financés (13 en 2019 contre 16 en 2020), est un signe fort qui traduit le **dynamisme et le professionnalisme des OSC à Madagascar**.

De plus, la création par l'AFD de sa Direction régionale océan Indien en 2018 vient apporter un **nouveau souffle à l'aide française en incluant Madagascar et les OSC qui y œuvrent dans un réseau plus cohérent et en prise avec les problématiques régionales**.

✓ **70 ans** d'engagement auprès des acteurs d'un **développement inclusif et durable** à Madagascar

✓ Madagascar, **3ème pays** bénéficiaires des financements du dispositif initiatives OSC de l'AFD.

NOS PROJETS PHARE à Madagascar

1

Permettre un accès inclusif et pérenne aux services en eau, hygiène et assainissement aux populations vulnérables de Manakara.

L'AFD a accordé en octobre 2019 une **subvention de 800 000 euros** à Care France sur trois ans dans le but de fournir un accès inclusif et pérenne aux services en eau, hygiène et assainissement aux populations vulnérables de Manakara, dans la région de Vatovavy Fitovinany. **Seuls 12% des ménages y ont accès à une source basique d'eau potable toute l'année et 36% pratiquent la défécation à l'air libre faute de latrines.**

Pour répondre à ce défi, CARE et ses partenaires souhaitent agir sur trois leviers : l'amélioration de la gouvernance du secteur, la fourniture de services d'eau, d'assainissement et la promotion de comportements clefs pour l'hygiène, y compris menstruelle.

Le projet bénéficiera à **35 000 personnes qui gagneront un accès à l'eau potable**, et pour **12 000 à des latrines améliorées ainsi qu'à 12 OSC**, aux élus et agents des communes concernées dont les capacités seront renforcées, et **120 enseignant·e·s qui seront formé·e·s** aux bonnes pratiques d'hygiène et à leur diffusion.

2

Soutenir les parents, enfants et jeunes fragilisés par la pandémie de Covid-19

Le projet porté par SOS Villages d'enfants octroyé en novembre 2020 vise à **limiter l'impact de la crise sanitaire, sociale et économique engendrée par la Covid-19**. L'association prend en compte les besoins identifiés dans le pays, tout particulièrement ceux des acteurs de la **protection de l'enfance** (publics, privés, communautaires).

Le projet apporte une **réponse sanitaire pour prévenir et limiter la propagation de la pandémie, ainsi qu'un soutien nutritionnel pour les femmes et les enfants**.

Un **soutien psychosocial** sera mis en place pour les victimes directes de la pandémie ; les dispositifs de **lutte contre les violences basées sur le genre** seront améliorés.

Enfin, le projet permet de **consolider les moyens de subsistance économique des familles** impactées par la pandémie de Covid-19, notamment via un **soutien direct des familles et des jeunes**.

3

Placer l'économie au service de la biodiversité et des êtres humains

Madagascar a **perdu 44 % de ses forêts naturelles depuis 1950**. La biodiversité est menacée alors même que **90% des espèces sont endémiques**. De plus, les habitant·e·s sont très dépendant·e·s des forêts, pour le bois mais également pour les produits non ligneux. Le projet porté par Coeur de forêt initié en novembre 2020 vise à **restaurer et préserver la biodiversité tout en assurant des revenus décents à la population via le développement d'une filière structurée, bio et équitable** autour de la production de plantes aromatiques et médicinales et de leur transformation en huiles essentielles dans la région du Vakinankaratra.

Pour ce faire, **des campagnes de reboisement** sont prévues (reforestation d'au moins 150 ha de terrains dégradés, plantation de 300 000 arbres) ainsi que des **programmes d'éducation à l'environnement de la population locale**, notamment en milieu scolaire, **l'amélioration de l'efficacité énergétique** dans la distillation d'huiles essentielles, l'accompagnement de producteurs et productrices à l'installation et à l'utilisation de **pratiques agroécologiques** avec le **soutien des organisations dans la certification équitable et bio**.

NOS PROJETS PHARE À Madagascar

4

Mobiliser, impliquer, renforcer les acteurs locaux dont les enfants à devenir des ambassadeurs, des militant·e·s de l'égalité femme/homme

ECPAT France s'emploie à **lutter contre les inégalités de genre** et à déconstruire les rôles de genre qui sont au cœur de l'exploitation sexuelle des enfants, majoritairement des filles. Elle travaille également à **renforcer l'expertise juridique des réseaux de protection de l'enfance** auprès desquels elle intervient, à accompagner des activités génératrices de revenus, à développer les activités avec les groupes d'hommes et à **replacer les établissements scolaires au cœur de la protection de l'enfance**.

Le projet débuté en février 2020 a pour finalité de se diffuser sur un territoire élargi en renforçant les capacités et le pouvoir d'agir des acteurs les plus à même de **faire évoluer les normes sociales vers davantage d'égalité** : la jeune génération, les associations communautaires, y compris les groupes d'hommes sensibilisés et engagés en faveur de masculinités positives, les réseaux de protection de l'enfance. Dans ce but, un certain nombre d'activités sont prévues : **formation, sensibilisation, édition de contes et jeux revisités, mise en réseau, recherche participative et accompagnement d'activités génératrices de revenus**.

Le projet bénéficiera à **11 000 enfants et jeunes, 100 jeunes filles survivantes, 165 membres d'associations communautaires, 288 hommes adultes et 80 membres de six réseaux de protection de l'enfance**.

5

Former les jeunes agriculteurs et agricultrices pour améliorer la productivité et les mutations vers des modes de production durables.

A Madagascar, une part importante de la population vit de l'agriculture mais **moins de 1% des nouveaux jeunes arrivant sur le marché du travail dans le secteur agricole ont eu accès à une formation initiale**. Celle-ci constitue pourtant un **levier majeur pour améliorer la productivité et les revenus tirés des exploitations familiales tout en permettant de faciliter les mutations vers des modes de production durables**.

Le projet porté par FERT et ses partenaires FIFATA et FEKAMA permet de **renforcer la capacité du dispositif de formation pour encourager la pratique d'une agriculture professionnelle, compétitive et durable et l'action citoyenne sur le territoire**. Cela passe par une institutionnalisation de la gouvernance de FEKAMA ainsi qu'une **autonomie de gestion** et une **meilleure intégration de l'égalité femme/homme**.

le projet est déployé dans les régions Amoron'i Mania, Sofia, Haute Matsiatra, Ihorombe, Alaotra Mangoro, Vatovavy Fitovinany, et Sava.

Direction régionale océan Indien
AGENCE D'ANTANANARIVO
Directeur : Yves GUICQUERO
23, rue Razanakombana | Ambohitatovo
BP 557 | ANTANANARIVO
Tél. (261 20) 22 200 46 à 48
Fax (261 20) 22 347 94
afdantananarivo@afd.fr

 afd.fr

 facebook.com/AFDOfficiel

 twitter.com/AFD_France

#MondeEnCommun